

Support stagiaire

--- --- ----

Accueillir et dialoguer avec les publics spécifiques

CONNAÎTRE LES PUBLICS SELON LES SPÉCIFICITÉS SOCIALES ET SOCIÉTALES

A) Vulnérabilité sociale

1) Personnes à la rue / Sans-abris/ Sans Domicile Stable

La prise en charge des Personnes à la rue par la DPSP :

L'UASA est compétente pour les signalements de PAR :

- Pour les PAR présent dans les espaces Ville de Paris
- Pour les familles à la rue

L'orientation des personnes à la rue

- Demande d'hébergement ou de mise à l'abri : inviter la personne à appeler le 115
- ⇒ La personne demande une aide médicale : 15 (SAMU) / le 18 (pompiers).
- Demande d'orientation / Prise en charge sociale : orientation vers l'accueil de jour de votre arrondissement. Ils permettent de prendre une douche, un repas, de laver son linge, de voir un médecin, un travailleur social, etc. Ils sont des lieux de rencontre et d'écoute ;
- → Distribution de repas / hygiène : orientez vers les distributions de repas disponible, bains douche disponible, etc.

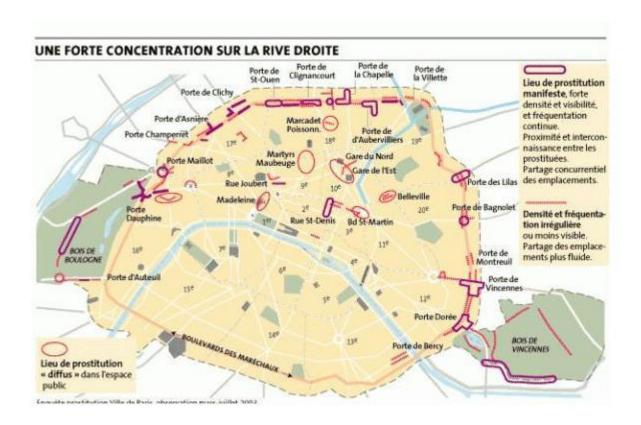
En cas de **présence de familles ou mineurs** :

- Recueil d'identité avec la date de naissance
- Lieu + horaire de présence
- Numéros de téléphone
- Si la famille a une demande d'hébergement en cours

2) Personnes prostituées

Achat d'acte sexuel prévu et réprimé à l'article Art. 611-1.-« Le fait de solliciter, d'accepter ou d'obtenir des relations de nature sexuelle d'une personne qui se livre à la prostitution, y compris de façon occasionnelle, en échange d'une rémunération, d'une promesse de rémunération, de la fourniture d'un avantage en nature ou de la promesse d'un tel avantage est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe. »

Concernant l'infraction de proxénétisme : article 225-5 à 225-12 du Code pénal



B) Vulnérabilité physique ou psychique

1) Personnes âgées

Le Dispositif Tranquillité Séniors de la PMP

La DPSP accompagne les personnes âgées pour leurs démarches dans les établissements bancaires. Pour rassurer les personnes âgées et préserver leur sécurité, la Ville de Paris a renforcé le dispositif d'accompagnement et de protection mis à leur disposition, pour effectuer des

opérations bancaires en toute tranquillité. Pour bénéficier de ce dispositif gratuit, les usagers peuvent prendre rendez-vous par téléphone (01 42 76 77 77).

S'ils sont victimes d'une infraction pénale, ils peuvent également être assistés dans leurs démarches administratives si leur situation le justifie.

2) Personnes en situation de handicap physique ou mental

Vidéo les 10 signes pour porter secours à une personne sourde :

https://www.youtube.com/watch?v=20h2ZWbs U8

Les troubles psychiatriques

Personnalité paranoïaque	méfiance et suspicion par lesquelles les motifs des autres sont interprétés comme étant malveillants.
Personnalité schizoïde	détachement des relations sociales et éventail restreint d'expression émotionnelle.
Personnalité antisociale	irrespect et violation des droits des autres.
Trouble de la personnalité limite (borderline)	instabilité des relations interpersonnelles, de l'image de soi et des affects, et impulsivité prononcée.
Personnalité hystérique	émotivité et quête d'attention excessive
Personnalité narcissique :	caractère pompeux, besoin d'admiration et manque d'empathie.
Personnalité évitante	inhibition sociale, sentiment d'inéquation et hypersensibilité à une évaluation négative.
Personnalité dépendante	comportement de soumission et d'accrochage associé à un besoin excessif qu'on s'occupe de la personne.
Personnalité obsessionnelle-compulsive	préoccupation concernant la discipline, perfectionnisme et contrôle.

3) Conduites à risques

Définition:

Les **conduites à risques** désignent un nombre de comportements très différents les uns des autres avec une **mise en danger de soi et une gravité plus ou moins volontaires** : consommation de substances licites ou illicites, fugues et toutes formes d'errances, délinquance, violences, atteintes au corps par des pratiques ...

Les jeunes et le phénomène de rixes

La stratégie parisienne de prévention des rixes :

Lancement des États Généraux de la Prévention des Rixes le 3 Octobre 2018.

Organisation de rencontres pour co construire une stratégie avec une implication inédite de partenaires institutionnels, associatifs et société civile.

Deux directions pilotes: la DPSP et la DASES, en collaboration avec les autres directions de la Ville concernées.

Présentation de la Stratégie le 20 Juin 2019 par la Maire de Paris.

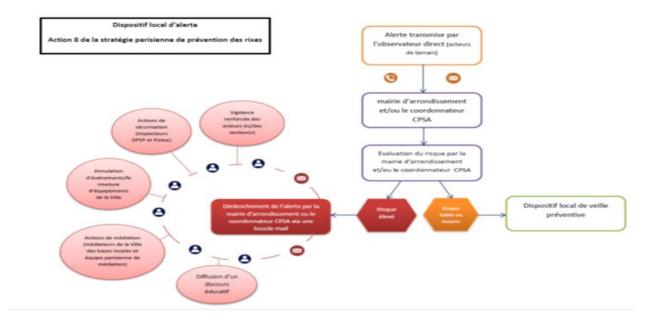
Les 4 objectifs de la SPPR (stratégie parisienne de prévention des rixes) :

AXE 1 - PREVENIR

- 1- Mieux comprendre pour mieux agir
- 2- Construire et mener ensemble des actions de prévention

AXE 2 - INTERVENIR ET ACCOMPAGNER

- 3- Améliorer la réactivité et mieux coordonner les actions en cas de tension, d'alerte ou de rixe
- 4- Accompagner les jeunes et leurs familles



4) Conduites addictives

a) L'addiction

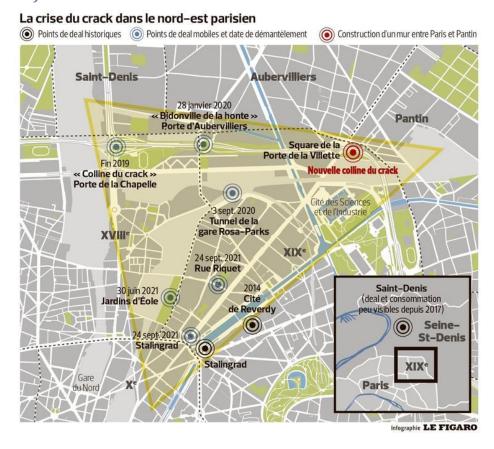
L'addiction se caractérise par :

- l'impossibilité répétée de contrôler un comportement visant à produire du plaisir ou à écarter une sensation de malaise interne :
- la poursuite de ce comportement en dépit de la connaissance de ses conséquences négatives.

b) Les différents types de drogues :

- L'héroïne a des conséquences sur le système nerveux, entraînant une rigidité musculaire, des vomissements et des problèmes respiratoires; sur le système cardiovasculaire, engendrant une modification de la fréquence cardiaque; sur le système gastro-intestinal, notamment sur la vésicule biliaire; et enfin sur la peau et la dentition. Une consommation prolongée peut même entraîner une baisse du désir sexuel jusqu'à l'impuissance chez l'homme, une perturbation du cycle menstruel chez la femme, ainsi que léthargie et anorexie;
- La **cocaïne** et le *crack*, favorisant la coagulation du sang, peuvent entraîner des oedèmes cérébraux, des atrophies cérébrales, des infarctus du myocarde et des crises d'épilepsie;
- le cannabis provoque des effets quasi immédiats (pupilles dilatées avec une irritation des conjonctives, hypotension, sensation de soif, hypoglycémie, parfois nausées et vomissements), temporaires, réversibles et d'intensité en règle générale modérée. Ils peuvent parfois être à l'origine de malaises, d'une chute de la tension artérielle et de tachycardie favorisant les thromboses et les embolies. En cas de prise répétée et massive, les effets sont de même nature que ceux observés chez les grands fumeurs (troubles du sommeil, amaigrissement, constipation et des problèmes dentaires, laryngites et bronchites, problèmes cardiovasculaires et troubles asthmatiques, probabilité accrue de complications foetales et néonatales, voire cancers);
- les **drogues de synthèse** engendrent, elles aussi, des effets à court terme (tension musculaire, nausée, vision brouillée, faiblesse générale, frissons ou transpiration) qui peuvent être suivis d'effets brutaux (coagulation intravasculaire, insuffisance rénale aiguë, anémie aplasique, endommagement de certains organes comme le foie, le cerveau et le coeur, dégénérescence des cellules nerveuses, accident vasculaire cérébral).

c) Les lieux de consommation à Paris



Les structures d'orientations pour les usagers de drogues sont recensées sur ce site :

 $\underline{https://www.paris.fr/pages/confinement-et-addictions-des-structures-specialisees-en-addictologie-vous-aident-7737}$

Par ailleurs au sein de l'UASA, il existe une maraude riverain, usager de drogues. Cette maraude a pour objectif d'apaiser les tensions qui peuvent exister entre les usagers de drogues et les riverains. Elle peut être sollicitée par la division en cas de besoin.